

C'est en raison de l'assurance que cette prime serait payée et donnerait un prix rémunérateur au plomb que l'industrie du plomb s'est continuée avec succès pendant les derniers sept ans.

Le Gouvernement a eu raison d'accorder une prime sur le plomb.

M. SPROULE : Je ne dis pas le contraire, mais je maintiens que le ministre des Finances a tort de dire que les sommes annuellement payées en primes ne sont pas une preuve de la quantité de plomb produite. Je dis que nous n'avons pas de renseignements suffisants pour décider si oui ou non, nous avons bien fait de recourir à ce moyen pour stimuler la production du plomb. Ces renseignements devraient nous être fournis, avant que la Chambre fût appelée à régler la question.

S'il était constaté que la production, cette année s'est élevée à 25,000 tonnes, l'an dernier à 23,000 et l'année précédente à 17,000 tonnes, et que le chiffre des primes payées a augmenté proportionnellement chaque année, nous aurions là la preuve que cette industrie a été réellement stimulée; mais si la production n'a pas augmentée d'année en année, que le chiffre des primes fût considérable ou minime, ce serait une preuve que la prime ne contribue pas au développement de cette industrie. Il nous faudrait avoir des renseignements complets pour juger des effets de la prime.

L'hon. M. TEMPLEMAN : Tous ces renseignements seront fournis à la 3e lecture.

M. SPROULE : Depuis le jour où nous avons commencé à payer la prime.

(Il est fait rapport du projet de loi.)

DISCUSSION DU BILL RELATIF A LA VENTE DE LA FERME BABY.

Le bill (n° 181), déposé par sir Frederick Borden pour autoriser la vente ou l'aliénation de certains biens de l'Etat, et l'acquisition de certaines autres propriétés dans les villes, de Toronto et Winnipeg, ou les environs, est lu pour la 2e fois et la Chambre se forme en comité pour la discussion des articles.

Sur l'article 1er.

M. MACDONELL : L'honorable ministre voudra-t-il nous donner la raison de cet article et nous expliquer cette opération?

L'hon. sir FREDERICK BORDEN (ministre de la Milice et de la Défense) : Ce bill est basé sur une résolution adoptée le 21 mars courant après une longue discussion. Je répéterai brièvement les faits. La ferme Baby nous a paru trop petite pour l'usage que nous en voulions faire. Nous avons aussi appris qu'elle pouvait être revendue avec un bon bénéfice et que la somme réalisée pourrait être employée à acheter un

terrain trois fois plus étendu, dans le voisinage de Toronto, et plus avantageusement situé.

M. W. F. MACLEAN : Quelle est la superficie?

Sir FREDERICK BORDEN : Environ 160 acres, et nous pouvons obtenir \$1,000 par acre et plus. Nous avons fait exactement la même chose il y a environ deux ans, à Toronto et à Montréal, et je considère qu'il est dans l'intérêt du pays et de la milice de vendre cette propriété et d'en acheter une autre.

M. MACDONELL : Alors, le Gouvernement a renoncé à la ferme Baby, et elle sera vendue. Quel effet cela aura-t-il sur la construction des casernes?

Sir FREDERICK BORDEN : Cela n'en retardera aucunement la construction.

M. MACDONELL : Le ministre a-t-il des objections à dire où le Gouvernement a décidé de construire ces casernes—quelle propriété a été choisie?

Sir FREDERICK BORDEN : Je crois qu'il ne serait pas sage, dans le moment, d'indiquer l'endroit. Je dois me borner à dire que l'emplacement est tout aussi avantageusement situé pour la ville de Toronto, que la ferme Baby. Nous aurons peut-être à recourir à l'expropriation, et dans tous les cas, je crois qu'il ne serait pas prudent d'indiquer l'endroit, à présent. Le choix a été fait par le colonel Otter et autres officiers qui savent parfaitement à quoi s'en tenir.

M. W. F. MACLEAN : Dans quelle direction se trouve ce terrain?

Sir FREDERICK BORDEN : Je préfère ne pas le dire.

M. J. A. CURRIE : Le Gouvernement me paraît avoir spéculé avec la ferme Baby. La ville de Toronto désirait avoir l'usage des casernes Stanley et consentit à donner au Gouvernement en échange, une autre propriété qu'elle a payée \$20,000. Le Gouvernement a occupé la caserne Stanley tout le temps et a réalisé un bénéfice de plus de \$100,000 dans l'opération. On devrait remettre à la ville les \$20,000 qu'elle a payés et lui faire cadeau de la caserne Stanley.

Sir FREDERICK BORDEN : Je considère que la ville de Toronto a fait un excellent marché quand elle a obtenu la caserne Stanley qui lui a été vendue au-dessous de la valeur réelle.

M. MACDONELL : Si quelqu'un a à se plaindre, ce sont les miliciens. Il y a environ cinq ans que le Gouvernement a acheté la ferme Baby. A cette époque la caserne Stanley était insuffisante et on s'attendait à ce que le Gouvernement en construirait